

## L'architecte et urbaniste Anne Démians, présidente du jury des trophées de l'ADI

*Anne Démians, fondatrice de Architectures Anne Démians et membre de l'Académie des Beaux-Arts, préside la 24<sup>e</sup> édition des Trophées de l'ADI... et c'est un honneur pour l'Association des Directeurs Immobiliers (ADI).*

*Sa nomination lance officiellement la campagne des Trophées, qui récompensent chaque année des professionnels de l'immobilier des entreprises.*

### UN AUTRE REGARD POUR LE JURY DES TROPHÉES

Anne Démians est une personnalité ! Architecte, urbaniste, mais aussi première femme élue dans la section d'architecture des Beaux-Arts. Anne Démians se distingue par son approche de la conception de la ville de demain et ses réalisations qui invitent à reconstruire la ville sur la ville en opérant des changements profonds dans l'acte de construire et d'aménager le territoire.

C'est tout naturellement que l'ADI l'a choisie pour présider ses trophées.

Anne Démians connaît depuis longtemps les trophées de l'ADI, pour avoir, il y a quelques années, participé aux débats du jury. Ils mettent en avant, au travers des projets et des personnalités qu'ils récompensent, la place centrale que les utilisateurs occupent dans la chaîne de valeur de l'industrie immobilière.

En constituant autour d'elle, un jury ouvert sur les acteurs du marché et des personnalités qualifiées, elle entend, faire du palmarès de cette édition 2023 l'incarnation d'un message fort : celui d'un immobilier résilient, novateur et levier des transformations que la société impose d'engager.

*« Je voudrais que le jury poursuive sur la voie engagée l'an passé en décernant à Arnaud Lunel, directeur immobilier de l'AP-HP, la distinction de directeur immobilier. Il incarnait certes une nouvelle génération, un nouveau profil, une nouvelle mission confiée à l'immobilier, mais le jury, alors présidé par Méka Brunel, avait voulu montrer le rôle essentiel que joue l'immobilier dans un contexte de crise »*

Anne Démians

### RECONNAITRE L'ENGAGEMENT SUR LES ENJEUX SOCIÉTAUX

En mai prochain, le jury devra déterminer le palmarès 2023 des Trophées de l'ADI. L'objectif du palmarès, est de démontrer la capacité de tous les professionnels au sein des directions immobilières à promouvoir des idées neuves, à concevoir et à porter un immobilier résilient, novateur et levier des transformations que la société nous impose d'engager.

Le 14 juin prochain, le jury mené par Anne Démians remettra 3 prix :

- le « trophée du directeur immobilier » décerné à une personnalité pour son action et sa façon d'incarner la fonction dans son poste actuel ;
- le « trophée espoir » attribué à un talent pour la qualité d'un projet qu'il a mené et ses aptitudes personnelles à anticiper les enjeux d'avenir ;
- le « trophée innovation », qui évolue cette année, et reconnaîtra, pour la première fois, une collaboration innovante entre un acteur du marché (start-up ou pas) et une direction immobilière.

Les années précédentes, le trophée innovation récompensait une démarche ou un service innovant. En 2023, ce trophée est fondamental et vient en complémentarité des deux autres pour asseoir plus encore la fonction immobilière comme stratégique au sein des organisations.

*« Ces prix sont un formidable coup de projecteur sur les dynamiques, les énergies et les convictions tant à l'intérieur d'une entreprise que sur le marché. Ils ont, à eux seuls, une capacité à guider et montrer l'exemple à l'ensemble de la profession. Il est bénéfique pour notre industrie de mettre en avant des parcours remarquables et précurseurs par le biais de leurs réalisations. »*

**rappelle Anne Démians**

## DES CANDIDATS ÉMANANT DE TOUS LES ACTEURS DE LA CHAÎNE IMMOBILIÈRE

Dès aujourd'hui et pendant 1 mois, l'ADI invite la communauté immobilière et tous les acteurs économiques à mettre en valeur un professionnel, un projet, une innovation. Parce que la nature de leur activité place des professionnels des directions immobilières dans une interaction permanente avec l'ensemble des acteurs de la chaîne immobilière, il appartient à ces derniers de mettre en valeur des hommes et des femmes, des projets, des idées et des innovations.

**Un seul lien pour participer**

**<https://www.adi-france.fr/trophees-de-ladi-2023-repondez/>**

**Contact presse**

FT&CConsulting – Franck Thiebaut – [franckthiebaut@ft-consulting.net](mailto:franckthiebaut@ft-consulting.net) – 06 73 76 74 98

### À propos de l'ADI

L'Association des Directeurs Immobiliers (ADI) regroupe les directeurs et responsables immobiliers des entreprises publiques et privées françaises. Elle compte aujourd'hui près de 400 adhérents, et consolide une force représentative de près de 350 millions de mètres carrés, soit le tiers du parc immobilier des entreprises situées en France. Au sein du secteur immobilier, l'ADI représente la profession auprès des institutions, des médias et du grand public. Elle se fixe comme ligne directrice d'accompagner les directeurs immobiliers pour qu'ils puissent exercer efficacement et de façon influente leur métier.

L'ADI a 4 missions essentielles :

- . être une plateforme d'échange et d'information des professionnels de l'immobilier ;
- . faire la promotion du métier de directeur immobilier ;
- . assurer la défense des intérêts immobiliers des entreprises ;
- . produire une base documentaire de savoirs à destination des professionnels.